



Heds FR

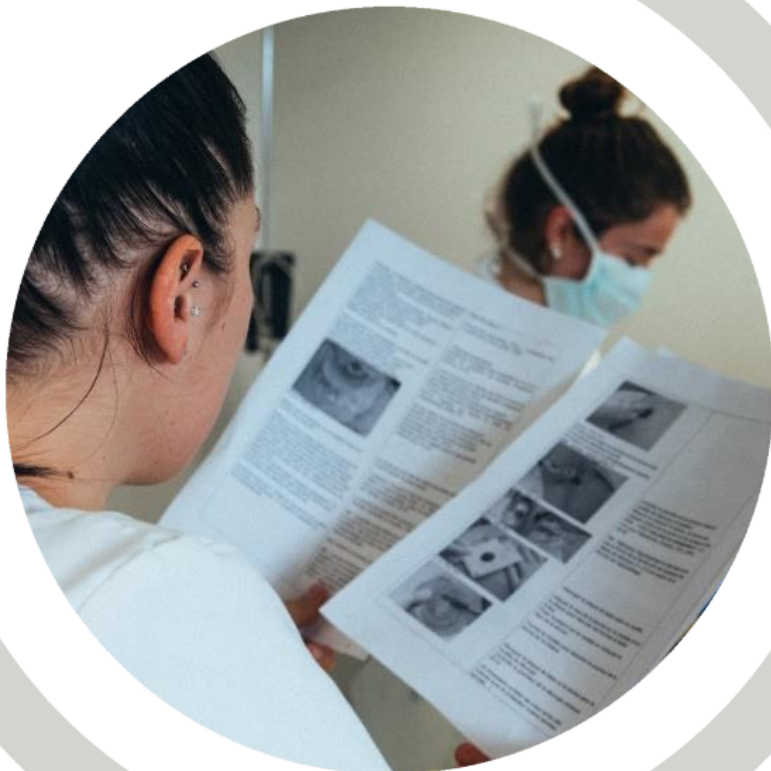
Haute école de santé Fribourg
Hochschule für Gesundheit Freiburg

BACHELOR OF SCIENCE HES-SO
EN SOINS INFIRMIERS

Module 27.1

Travail de Bachelor

Syllabus



Impressum

Haute école de santé Fribourg
Hochschule für Gesundheit Freiburg
Route des Arsenaux 16a
CH - 1700 Fribourg/Freiburg
+41 26 429 6000
heds@hefr.ch
www.heds-fr.ch

© HEdS-FR / septembre 2023 / CSD

Syllabus Module 27.1 – Revue de littérature, travail de bachelor

Descriptif du module

Les étudiant·es puisent prioritairement leur savoir dans le corpus des savoirs infirmiers. En apprenant à analyser les résultats de recherche de leur discipline, ils/elles devront être capables de formuler de façon adéquate une question concernant un problème de santé (question clinique), de faire une recherche documentaire (articles, revues systématiques, recommandations, etc.), de comprendre le niveau de preuve, de poser un regard critique sur un article scientifique et d'identifier des pistes d'application pour la pratique des soins.

Dans le but de participer au développement des compétences du référentiel Bachelor en soins infirmiers, en particulier des compétences Ab4 « En fondant ses interventions sur les résultats de la recherche les plus probants » ; Ab4-Fb2 « En identifiant les questions de recherche pertinentes pour la pratique » et Fb2 « En diffusant les résultats de la recherche », le travail de bachelor prendra l'une des trois formes suivantes :

- Une revue de littérature étoffée à partir d'une question précise, située dans un contexte de soins donné : cette initiation à la revue de littérature [compréhension, description des articles de recherche scientifiques, ainsi que, leur évaluation dans leur qualité méthodologique (1er niveau) – (entre 6 et 10 articles quel que soit le nombre d'étudiants)] aboutit, soit à des perspectives / propositions pour la pratique des soins infirmiers si le recensement des écrits le permet (existence de résultats qualitativement et quantitativement suffisants), soit à des perspectives/propositions pour la recherche.
- La participation à une recherche menée par un·e professeur·e de l'institution de formation ou de soins : un·e étudiant·e ou un groupe d'étudiant·es peut intégrer une recherche en cours dans l'institution de formation. Dans ce cas, les modalités du travail de bachelor sont élaborées avec l'équipe de recherche, en fonction de l'étape de la recherche. Le·la professeur·e responsable de la recherche s'assure que les compétences visées par le travail de bachelor peuvent être développées et que les critères d'évaluation pourront être évalués au terme du travail des étudiant·es.
- La participation ou l'élaboration d'un projet : un·e étudiant·e ou un groupe d'étudiant·es peut intégrer un projet en cours dans l'institution de formation ou élaborer un projet en interprofessionnalité (filière HES-SO ou universitaire, telle la médecine par exemple).

Dans la filière Soins infirmiers, le travail de bachelor (TB) débouche sur l'obtention de 10 crédits ECTS. Il prend principalement les trois formes décrites précédemment. Le TB peut se réaliser en interprofessionnalité (filière HES-SO ou universitaire, telle la médecine par exemple) ou dans une perspective de collaboration Bachelor-Master en Sciences Infirmières.

Apprentissages critiques de la formation pour le développement des compétences visées

Le programme de formation de la Heds-FR a déterminé les étapes nécessaires pour développer vos compétences professionnelles. Le module 27.1 vise les apprentissages pour les rôles suivants :

Rôle d'expert·e

- Appuyer ses décisions sur la base de son jugement clinique dans des situations complexes
- Intervenir dans des situations complexes en intégrant toutes les dimensions de la qualité de soins (sécurité, soins centrés sur la Personne, EBN, éthique, efficacité et en temps opportun)

Rôle d'apprenant·e

- S'inscrire dans un apprentissage tout au long de son activité professionnelle

Rôle de professionnel·le

- Adopter une posture scientifique et disciplinaire dans l'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité des patient·es
- S'engager pour le développement de sa profession

Apprentissages critiques spécifiques du module 27.1

- Elaborer une problématique de recherche qui s'appuie sur des données tirées de documents scientifiques (articles de recherche, revues systématiques, recommandations de bonne pratique, livres de référence...)
- Préciser le problème de recherche, identifier et justifier le cadre de référence
- Adopter une posture scientifique en appliquant de manière rigoureuse les étapes de la revue de la littérature ou celle d'un projet de recherche.
- Envisager des améliorations de la qualité de soins informées (ou fondées) sur des résultats probants et guidées par le cadre de référence
- Adopter un regard critique sur son travail écrit
- Défendre oralement sa posture adoptée dans le travail écrit
- S'engager, faire preuve d'autonomie, de curiosité et d'organisation tout au long de la réalisation de son travail de Bachelor

Situation professionnelle du module 27.1

La situation professionnelle est celle d'un groupe d'étudiant·es Bachelor qui se pose des questions en lien avec une problématique de sa pratique, c'est-à-dire dans un environnement de soins et pour une population définie. Par manque de réponse dans les recommandations de bonnes pratiques usuelles, il doit aller chercher des réponses dans des rapports d'articles et, si cela s'y prête, dans des revues de littérature, et pose un regard critique sur les résultats de la recherche qu'il a trouvés en lien avec la situation de soins de départ.

Fréquentation

- Présence obligatoire.
- Participation active aux enseignements donnés
- Si enseignement à distance : participation active aux groupes à distance et restitution des travaux demandés dans les délais.

En cas de non atteinte de ces exigences, une rencontre est organisée avec la personne responsable de module et la conseillère aux études. Suite à cet entretien des dispositions peuvent être prises par la personne responsable de module.

Modalités d'évaluation

L'appréciation du travail écrit et de la soutenance se base sur l'atteinte des critères définis dans le document "Travail de bachelor – Cadre général de réalisation et d'évaluation".

Le travail écrit et la soutenance sont évalués par un jury composé :

- De la directrice ou du directeur du travail de bachelor ;

- d'un·e expert·e externe issu·e de la pratique professionnelle.

La directrice ou le directeur du travail de bachelor est répondant·e du choix de l'expert·e externe. Ce choix est communiqué à l'étudiant·e avant la soutenance.

Langue d'examen

L'étudiant·e bilingue choisit sa langue d'examen pour l'écriture de son travail de bachelor durant le semestre de printemps de la deuxième année de formation, sur invitation de la conseillère aux études

Soutenance

Au sein de la Heds-FR, le temps imparti lors de la soutenance du travail de bachelor pour la défense du travail est le suivant :

- Groupe de 2 étudiant·es : 20 minutes
- Groupe de 3 étudiant·es : 30 minutes

Après la soutenance, l'étudiant·e est informé·e de sa réussite ou de son échec. La note obtenue ainsi que la grille d'évaluation lui seront remis ultérieurement.

Dates et Possibilités de restitution et de soutenance

1)

Dépôt du travail de Bachelor :

Semaine 28 : le jeudi **11 juillet 2024** à 11h

Soutenance du travail de Bachelor :

Semaines 34 et 35 : **du 21 au 30 août 2024**

N.B : Il est possible de se désinscrire jusqu'à deux fois.

2)

SOIT

Dépôt du travail de Bachelor :

Semaine 41 : le lundi **7 octobre 2024** à 11h

Soutenance :

Semaine 46 : **du 11 au 15 novembre 2024**

OU

Dépôt du travail de Bachelor : **dernier délai !**

Semaine 2 : lundi **6 janvier 2025** à 11h

Soutenance :

Semaine 6 : **du 3 au 7 février 2025**

Rappel de la forme de restitution

Les travaux doivent être restitués :

- **FORMAT PAPIER : 1 exemplaire relié** (reliure thermocollée)

ET

- **FORMAT ÉLECTRONIQUE (PDF)** : dépôt sur Moodle à l'endroit prévu à cet effet

N.B : Si un travail n'est pas remis à la date indiquée, l'étudiant·e reçoit un **F**.

Procédure de remédiation

Voir descriptif du module

Procédures de répétition

Voir descriptif du module

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins Infirmiers

Orientation :

1. Intitulé de module *Travail de Bachelor* 2023-24

Code :

S.SI.SO.3889.F.23

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres : ...

Niveau :

Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres : ...

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec définitif peut entraîner l'exclusion de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Type :

Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres : ...

Organisation temporelle :

Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre de printemps
 Semestre d'automne
 Autres : selon le site de formation

2. Organisation

Crédits ECTS

10

Langue principale d'enseignement :

Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres : ..

3. Prérequis

Avoir validé le module
 Avoir suivi le module
 Pas de prérequis
 Autres : ...

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Rôle d'expert-e en soins infirmiers :

- Compétence A4 : Baser ses pratiques sur le plus haut niveau de preuves scientifiques disponibles et promouvoir le transfert des résultats de recherche dans la formation et la pratique.

Rôle d'apprenant-e et formateur-trice

- Compétence F2 : Identifier des problématiques, relatives à la pratique des soins, propices à des projets de développement et de recherche et partager sa connaissance des résultats de recherche avec l'équipe.

Objectifs généraux d'apprentissage :

- Elaborer une question et une problématique de recherche pertinente pour les soins infirmiers.

- Faire une recherche documentaire (articles scientifiques) en consultant les bases de données spécifiques à la discipline et en utilisant une méthodologie pertinente.
- Utiliser des fondements théoriques issus de la discipline infirmière et se positionner en tant que professionnel.
- Analyser des résultats de recherche et poser un regard critique sur un article scientifique.
- Proposer des pistes pour la pratique, voire des recommandations ou des guidelines, à partir de données scientifiques, en se basant sur les niveaux de preuve.
- Rédiger un texte de nature scientifique, structuré et cohérent.
- Présenter oralement son travail en mettant en évidence les éléments principaux et répondre, de manière complète et cohérente, aux questions des experts.

5. Contenu et formes d'enseignement

Le travail de bachelor prendra une des formes décrites dans le document "Travail de bachelor – Cadre général de réalisation et d'évaluation" (version 2017-2018).

Le travail de bachelor est dirigé par un-e directeur-trice qui valide le projet de l'étudiant-e / du groupe.

Le suivi individuel et/ou collectif, est situé entre 15 et 20 heures, non comprises l'évaluation et la soutenance.

La participation au suivi collectif, sous forme de séminaires, peut être exigée par les sites.

Des cours et séminaires, liés au processus de recherche, peuvent être organisés par les sites.

6. Modalités d'évaluation et de validation

L'appréciation du travail de bachelor et de la soutenance se base sur l'atteinte des critères définis dans le document "Travail de bachelor – Cadre général de réalisation et d'évaluation" (version 2017-2018).

Le travail de bachelor et la soutenance sont évalués par un jury composé :

- du-de la directeur-trice du travail de bachelor ;
- d'un-e expert-e externe issu-e de la pratique professionnelle.

Le-La directeur-trice du travail de bachelor est répondant-e du choix de l'expert-e externe. Ce choix est communiqué à l'étudiant-e avant la soutenance.

Le temps imparti lors de la soutenance du travail de bachelor se décline comme suit :

- défense du travail de bachelor : 20 minutes ;
- questions du jury : 30-40 minutes ;
- délibération du jury et restitution du résultat : environ 30 minutes.

Lorsqu'un travail de bachelor est effectué par plusieurs étudiant-e-s, le temps de parole est adapté au nombre de personnes et équitablement partagé.

La soutenance peut être publique.

A l'issue de la démarche d'évaluation, chaque étudiant-e reçoit une note qui peut être différente dans un même groupe.

Après la soutenance, une copie du procès-verbal sera remise à chaque étudiant-e.

7. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

Procédure de remédiation :

En cas d'insuffisance à l'un des deux critères de forme (écrite ou orale), un Fx est attribué et le travail est réécrit (insuffisance de la présentation écrite) ou une nouvelle soutenance est organisée (insuffisance de la présentation orale). La note maximale pouvant être acquise lors d'une remédiation est de E.

Procédures de répétition :

L'échec au travail de bachelor entraîne une prolongation de formation. Le site fixe la nouvelle date de remise du travail ainsi que celle de la soutenance.

La taxe semestrielle est due.

Le suivi se situe entre 5 et 10 heures au maximum.

L'étudiant-e peut, si il-elle le désire, garder ou modifier sa thématique de recherche.

L'étudiant-e peut garder ou demander à changer de directeur-trice de travail de bachelor et réciproquement.

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi.

8. Remarques

Une **demande de prolongation d'études** peut être déposée par l'étudiant-e auprès du/de la responsable de module, au plus tard à l'échéance fixée par le site pour le dépôt du travail de bachelor. Le site fixe la nouvelle date de remise du travail ainsi que celle de la soutenance.

Aucun suivi supplémentaire ne sera accordé à l'étudiant-e.

La taxe semestrielle est due.

Ce descriptif de module peut faire l'objet d'un Addendum local précisant des modalités d'opérationnalisation spécifiques

9. Bibliographie

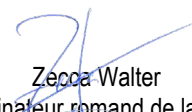
- Ciliska, D., DiCenso, A., & Guyatt, G. (Éds.). (2014). *Evidence-based nursing: A guide to clinical practice* (1st ed). Mosby.
- Favre, N., & Kramer, C. (2016). *La recherche documentaire au service des sciences infirmières et autres professions de santé : UE 6.1, UE 3.4, UE 5.6* (2^e éd.). Lamarre.
- Fitzpatrick, J. J., & McCarthy, G. (Éds.). (2014). *Theories guiding nursing research and practice: Making nursing knowledge development explicit*. Springer Publishing Company.
- Fortin, M.-F., & Gagnon, J. (2022). *Fondements et étapes du processus de recherche* (4^e éd.). Chenelière Education.
- Melnyk, B. M. (2019). *Evidence-based practice in nursing & healthcare: A guide to best practice* (4th ed.). Wolters Kluwer.
- Polit, D. F., & Beck, C. T. (2021). *Nursing research: Generating and assessing evidence for nursing practice* (11th ed.). Wolters Kluwer.
- Provost, M. A., Alain, M., Leroux, Y., & Lussier, Y. (2017). *Normes de présentation d'un travail de recherche* (5^e éd.). SMG.

10. Enseignants

Nom du/de la responsable de module :

Descriptif validé le 15 Août 2023

Descriptif validé par


Zecca Walter
Coordinateur romand de la filière
Soins infirmiers HES-SO